

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 67 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### Discontinuité

M<sup>me</sup> la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer annonce sa démission. Le communiqué de presse du parti radical daté du 29 juin – celui de l'ATS était daté du 28 – nous informe que le bureau exécutif «se réunira prochainement pour affiner sa stratégie relative à la présentation d'une deuxième candidature radicale au Conseil d'Etat».

Le département de M<sup>me</sup> Maurer compte des centaines de fonctionnaires. Les dossiers en traitement ou en attente y sont nombreux. Chaque jour, des décisions sont prises, qui mettent en jeu l'avenir des entreprises, des domaines agricoles et viticoles, des régies immobilières, c'est-à-dire l'avenir de dizaines de milliers de personnes. Chacune de ces décisions requiert un jugement sûr nourri par une bonne connaissance de la situation d'ensemble et de détail.

Pour la moindre entreprise, une succession se prépare longuement, et cette préparation ne se limite pas à l'acquisition des connaissances nécessaires. Le successeur doit apprendre à commander. Il doit se faire sa place dans l'esprit des collaborateurs, fournisseurs et clients. Et puis, il y faut cette maturation psychologique du futur chef, qui débouche sur une identification de sa personne à son nouveau statut, de son destin à celui de l'entreprise.

M<sup>me</sup> Maurer ne dirige certes pas une petite entreprise, et pourtant elle

part sans avoir préparé personne pour lui succéder. Elle part et son parti commence à se demander qui pourrait bien lui succéder. Ce n'est pas un reproche que nous lui faisons personnellement. L'aurait-elle tenté en associant un successeur possible, un chef de service par exemple, à l'exercice du pouvoir, qu'elle ne l'aurait pas pu. Cette personne aurait dû suivre en parallèle le parcours ordinaire du politicien, monter dans la hiérarchie du parti, se faire accepter comme successeur contre tous ses rivaux internes, gagner devant le peuple, puis se faire attribuer le département auquel il aurait été préparé, autant de choses sur lesquelles son prédécesseur n'a guère ou pas d'influence.

La lutte électorale, passage obligé de tout régime démocratique, focalise toute l'attention politique sur la conquête, puis sur la conservation du siège. Cela exige une lutte de tous les instants du candidat non seulement contre ses adversaires mais aussi et d'abord contre ses amis. Si j'associe un membre de mon parti à l'exercice du pouvoir et que, de surcroît, il se révèle excellent, comment puis-je être certain qu'il ne va pas en profiter pour me faire un croc-en-jambe aux prochaines élections? Je suis même certain du contraire. Il vaut mieux le tenir à distance et lui mettre les bâtons dans les roues. La discontinuité n'est pas une dérive du régime, elle en est une caractéristique essentielle.

La discontinuité entre les détenteurs successifs du pouvoir réduit leur vision de l'avenir à la période qu'ils peuvent assumer personnellement. Les combats à long terme leur sont relativement indifférents: le long terme, pour eux, c'est cinq ou dix ans. Après chacun d'eux, le déluge! La préservation de la souveraineté cantonale, par exemple, est un souci trop permanent pour entrer dans leurs perspectives. Cette question est toujours occultée par les soucis et les idées du moment. C'est le prêt-à-penser distillé par la presse quotidienne, les politologues et autres *thinktankistes* qui fournit au détenteur du pouvoir les «principes» politiques qui le guideront durant son bref passage au sommet. Le fédéralisme n'en fait pas partie.

Un autre effet de la discontinuité politique est la croissance continue de l'administration. C'est assez compréhensible puisque c'est elle en quelque sorte qui assure la continuité du pouvoir. Mais c'est la continuité de l'appareil étatique et non de l'Etat tout entier, celle du bras, non celle du cerveau. Il s'agit d'ailleurs moins de continuité que d'une persistance aveugle mue par la seule force de l'inertie.

En arrivant au pouvoir, l'élu se trouve face à cette puissante permanence administrative qui le contraint à reprendre des affaires déjà en train et à suivre les directions qu'elle leur

a données et leur conserve automatiquement, sans jamais porter de jugement sur les résultats obtenus. Elle était là avant lui, et le sera longtemps après, nommée à vie, abritée des coups de sac électoraux. Les changements de personnes au Département de la formation et de la jeunesse n'ont pas modifié la direction révolutionnaire donnée il y a plus de trente ans à l'Ecole vaudoise par les pédagogues et les chefs de service de l'époque. Les conseillers d'Etat se sont, les uns après les autres, contentés de laisser faire et de faciliter les passages d'une étape à l'autre. Les socialistes qui ont succédé aux radicaux ont peut-être un peu accéléré le mouvement, c'est tout.

M<sup>me</sup> Maurer s'en va. Une autre personne lui succèdera l'année prochaine. Puis une autre. La légitimité du pouvoir démocratique n'est pas dans ces personnes qui ne font que passer. Elle a pu gésir dans le parti radical à l'époque où, seul au pouvoir, il assurait une certaine continuité et une certaine unité à l'ensemble du Canton. Cette époque est révolue. Les partis ont assez à faire à assurer leur propre continuité. La légitimité du pouvoir repose aujourd'hui sur la continuité morte de l'administration, animée artificiellement par les soubresauts occasionnels de la mécanique électorale.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Revue de presse

#### Une manif' trop peu connue

(ej) *La Liberté* du 28.06.06 («Christophe Blocher inflige une leçon de communication à l'Uni de Berne») se fait l'écho, sous la plume de M. Erik Reumann, de l'événement survenu le 27 juin. Invité à parler de la communication politique à 350 étudiants, le conseiller fédéral n'a pas eu la tâche facile. Passons sur les péripéties qui ont précédé la conférence et arrivons directement au moment où l'orateur prend la parole et où il suscite dès son entrée le chahut d'une «vingtaine de gauchistes assis au fond de la salle»:

[...] *Mais le brouhaha produit par les agitateurs étouffe son propos. Excédé, un étudiant assis dans le premier tiers de la salle se lève et hurle: «Si vous ne voulez pas écouter, foutez le camp, petit m...eux!»*

*La tirade porte. Christophe Blocher devient audible. Il en profite immédiatement pour inviter les agitateurs à le rencontrer en particulier à l'issue de la manifestation. [...]*

Après nous avoir résumé le contenu de la conférence, M. Reumann nous raconte la fin:

[...] *Pas à pas, le tribun gagne du terrain. Les interruptions des agitateurs se font plus rares. Lorsque le temps imparti s'écoule, la salle est attentive et applaudit à tout rompre, comme pour s'excuser de la conduite des contestataires. Ceux-ci ne peuvent plus se défilier et se retrouvent quelques minutes plus tard dans une salle plus petite avec leur ennemi. C'est un dialogue de sourds, mais il est clair que son attitude les impressionne.*

Cet événement n'est pas sans intérêt. Il est utile de lire un journal extérieur au Canton car, à notre connaissance, notre grand journal vaudois n'en a pas soufflé mot.

#### Pauvres étudiants gauchistes!

(ej) En adjonction à son article M. Reumann interroge deux étudiants perturbateurs qui déclarent:

*«Je suis d'accord que nous n'avons pas été très respectueux en l'interrompant dans la salle. Mais nous voulions*

*l'empêcher de parler. C'est une lutte asymétrique. Il vient à l'Uni protégé par des policiers, il a les ressources pour faire connaître ses vues. Nous ne les avons pas. Pour cette raison, nous sommes obligés de recourir à ces moyens pour faire connaître nos vues et notre désapprobation.»*

Ces étudiants – certainement des partisans inconditionnels de la liberté d'expression puisqu'ils ont tenté de faire taire M. Blocher – nous surprennent. Leurs vues politiques anti-blochériennes ne sont-elles pas exprimées chaque jour dans tous nos médias? Il faut croire qu'ils n'ont le temps ni de regarder la TV, ni d'écouter la radio, ni d'ouvrir un journal. Certainement des étudiants hyperstudieux!

#### Le DFJ contre le bon sens?

(phr) M<sup>me</sup> Anne-Catherine Lyon, chef du Département de la formation et de la jeunesse, a lancé le débat sur l'exigence, qu'elle semble souhaiter, d'études universitaires pour devenir enseignant, à quelque degré que ce soit (24 heures du 16 juin).

Dans le *Courrier des lecteurs* du 26 juin du même quotidien, une lectrice prend position dans ce débat:

*«Les enseignants devront peut-être suivre un cursus universitaire pour le primaire et l'infantile. Je suis pour la formation au maximum et la formation continue, mais je me demande si réellement il est nécessaire de suivre l'université pour jouer en classe avec les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> enfantines?»*

*Il fut un temps, pas si lointain, où une maîtresse d'école infantile apprenait à lire et à écrire à ses élèves durant les deux ans de l'école infantile. Comment faisait-elle, la pauvre, qui n'avait pas fait l'université?*

*L'école normale a été dévalorisée et a disparu, et je trouve cela dommage. Ce sont d'excellents profs, même non-universitaires, qui ont la vocation et ont suivi la pratique pendant leur formation...»*

M<sup>me</sup> Lyon et son entourage pléthorique ont, pour la plupart pensons-nous, suivi la filière universitaire; mais voilà: l'université ne dispense pas de cours de bon sens.

## Rencontre avec Jacques-Etienne Bovard

Le sourire large, les yeux clairs et amusés d'un farceur qui a réussi son coup, Jacques-Etienne Bovard parle des personnages de ses nouvelles *Nains de jardin* avec un humour et une complicité qui, dix ans après, donnent l'impression que le recueil a été publié hier<sup>1</sup>. Les élèves vibrent d'attention ce matin-là, curieux de découvrir l'homme derrière l'œuvre, riant aux anecdotes plaisantes que l'auteur raconte et qui sont comme un prolongement des nouvelles... Jacques-Etienne Bovard a accepté notre invitation à venir dans une classe de deuxième année au Gymnase d'Yverdon, lundi 19 juin dernier, pour répondre aux questions des élèves. Nous avons consacré quelques semaines à la lecture de *Nains de jardin*; une rencontre avec l'auteur semblait la meilleure conclusion possible.

Sept nouvelles satiriques, drôles, savoureuses de justesse et parfois désespérantes de réalisme: Bovard a pris un malin plaisir, nous dit-il, à mettre en scène des héros médiocres, superbes de mesquinerie à l'égard de leurs semblables, exemplaires de lâcheté et de bêtise. Des anti-héros qui le sont d'autant plus que tous se prennent pour des êtres d'exception. Il faut lire par exemple le récit de ce dentiste qui, plutôt que de partir pendant l'été avec les siens et ses voisins en Toscane, se réjouit de surveiller son quartier de villas et de surprendre le cambrioleur qui ne manquera pas de survenir; mais il ne se passe désespérément rien; bientôt ja-

loux de ses voisins qui s'ébattent en vacances, il décide alors d'explorer leur maison en guise de vengeance, devenant ainsi lui-même cambrioleur. Il faut lire également *La fondue crée la bonne humeur*, cette dérisoire querelle de voisinage à propos d'une antenne de télévision, véritable concentré de coups bas et de basses rivalités entre habitants du même immeuble, et qui tourne en tragédie grotesque et pitoyable. Ou *L'art de la paix*, la nouvelle à l'origine du titre du recueil et qui raconte l'histoire de Jean-Baptiste Blochard, qui se prend un jour de passion pour les nains de jardin, séduit par le monde tout de bonhomie et de simplicité qu'ils représentent; il se met alors à peupler son jardin de nains, à faire dialoguer ces petites créatures dont il se sent bientôt le père tout-puissant, dans un jardin qui apparaît comme une réplique dégradée, grotesque ici aussi, du Jardin.

Une élève commence par remarquer que la date du 1<sup>er</sup> août revient dans plusieurs nouvelles du recueil et que les lieux de l'action sont pour la plupart en Suisse; est-ce par là une certaine mentalité helvétique qui est critiquée à travers les anti-héros de *Nains de jardin*? Oui certes, répond l'auteur, les valeurs exaltées par Blochard et ses nains, par exemple – le sens du travail, la joie simple et sans histoire, l'honnêteté satisfaite d'elle-même – sont particulièrement helvétiques; le délire sécuritaire du dentiste vissé à ses jumelles également. Cela dit, les nains de jardin sont

de tous les pays, le nanisme est une tendance universelle... à laquelle n'échappe pas plus l'auteur que nous tous, ce que ce dernier reconnaît joyeusement...

A ce propos, un autre élève observe que plusieurs personnages principaux, ainsi que plusieurs personnages secondaires, portent des noms à consonance proche de celui de Bovard (Bouvier, Blochard, Bovet, Boverat, etc.); est-ce là une manière pour l'auteur de signaler ses affinités avec les personnages qu'il met en scène? Bovard nous répond avec une franchise amusée n'avoit eu qu'à puiser en lui-même pour créer ses personnages. Celui qui est capable du livre, nous dit-il, en est aussi coupable. Un élève enchaîne en remarquant que les noms mentionnés renvoient également à des personnages flaubertiens, tels que Bovary et Bouvard, ce dernier compère de Pécuchet; l'auteur reconnaît-il en Flaubert un maître? Oui, mais à la différence du maître, qui affirme, dans une lettre à Louise Colet, «doser de la merde» en parlant de ses personnages, Bovard aime bien les siens, de personnages, en rit doucement...

Une élève lui demande quels sont les autres écrivains dont il se sent proche. L'auteur parle de Proust, Maupassant, Camus et Malraux. A la question de savoir pourquoi il a opté pour des nouvelles plutôt que pour un roman, il répond dans un premier temps qu'il aurait été difficile de parler des veilles stériles du dentiste sur deux cent

pages – ou alors la mise en scène aurait été tout autre, il aurait fallu inscrire le personnage dans le temps plus long de l'existence, lui donner une histoire, parler des relations qu'il aurait avec ses proches, créer ainsi d'autres personnages. Puis Bovard affirme que dans un roman, il aurait, selon son expression, fait remonter ses personnages à la surface. C'est ainsi que tous ses romans sont des romans d'initiation, dans lesquels un personnage principal est mis brutalement en face des illusions, des mensonges et des peurs qui recouvriraient son existence, voué dès lors à découvrir peu à peu une vie plus libre et plus vraie. Dans *Nains de jardin* en effet, les anti-héros ne sortent guère des marécages.

«Avez-vous eu des réactions négatives de concitoyens qui se sont sentis visés à la parution de votre livre?», demande pour terminer une élève. Certains de ses compatriotes en effet lui ont dit que d'avoir écrit *Nains de jardin*, c'était un peu comme d'avoir peint un tas de fumier. «Mais si ce tas de fumier est bien peint?», rétorque l'auteur. On ne saurait mieux dire. Une bouteille de *Cuvée des Helvètes*, offerte par les élèves, est venue clore cette trop brève rencontre.

BENOÎT MEISTER

<sup>1</sup> Référence: *Nains de jardin*, Yvonand, Bernard Campiche éditeur, 1996. Le recueil existe aujourd'hui en poche, chez Bernard Campiche (coll. *camPoche*).

## L'appel du corps

Ceux qui imaginent enrôler Ramuz dans une ultime défense du grec et du latin déchanteront! En 1899, il prépare une licence ès lettres classiques. On ne peut pas dire que cette tâche le passionne: «J'ai une licence à passer laquelle est destinée hélas à m'emplit plus ou moins la poche et en musant on ne passe pas sa licence (...). L'enseignement du grec et du latin tel qu'on le pratique encore me dégoûte – et il y a probablement de ma faute. Je me sens pourtant une certaine sympathie pour la humanité. Elles m'attirent; mais entre les mains de leurs gardes du corps elles prennent un air maussade et pédant (...). Quinze jours passés à traduire du latin, de l'ennuyeux Cicéron, à bouquiner dans les dictionnaires, à apprendre de l'histoire par cœur et à étudier les constitutions romaines et grecques comparées. Bon Dieu, bon Dieu que c'est tuant! (...) Les quelques mois passés dans ces nauséabonds manuels, dans ces pires compilations où d'ennuyeux auteurs chauves ont déversé leur ennui (...). A concentrer mon activité dans ces ennuyeuses recherches toutes d'érudition et de recherches où tant de médiocres sans dent et sans sensibilité me surpassent infiniment, je me sens dépaysé et aplati».

Ramuz associe l'érudition aux disgrâces physiques voire à la puanteur. Le jeune homme de 21 ans commence à se sentir à l'étroit. Son corps lui dicte des appétits nouveaux. Il n'est pas encore en mesure de prendre sa revanche sur les pédants en produisant des œuvres imprégnées des réalités sensibles, il se cherche. Il oppose à la sécheresse des grammaires antiques des visions païennes

dignes de son contemporain David Herbert Lawrence.

Le 20 juillet 1899, il admire «les gars du village» qui «vont baigner, quand le soir s'étale, leurs membres nus que le soleil a brunis (...). Des corps musclés émergent; au bord de l'eau chemises et pantalons sont jetés en tas». Puis des filles approchent. Et le pudique étudiant, ébahi par le spectacle de la jeunesse paysanne, pourfendant le puritanisme, d'ajouter: «L'éternel instinct les appelle. Que ne jettent-elles leurs robes inutiles, pour courir à la grande fête des joies païennes par qui le monde se perpétue. Dans le soir montant où sourient déjà les premières étoiles, les étreintes seraient belles et fortes qui mêleraient des espoirs et des rêves communs, une même sève vigoureuse. Mais entre les arbres où la nuit niche l'église et les premières maisons érigent un clocher pointu et les longs toits monotones: l'une élève un doigt austère qui menace, les autres dressent obstinément un mur de préjugés vengeurs. Les filles voient et cessent de sourire et, se taisant, continuent leur chemin». Ce passage lesté d'une charge érotique inhabituelle dans le *Journal* illustre le besoin que ressent Ramuz, auquel ses professeurs ne semblent pas avoir révélé ce que la culture gréco-latine recèle de vivant, d'un monde où les sens trouveraient leur compte.

Nous avons vu précédemment que Ramuz n'aime pas les Allemands. Il trouve pourtant chez un Allemand, certes germanophobe, Nietzsche, dont l'influence est ici manifeste, un éloge du corps et des sens qui le conduit à tenir des propos qui «feraient frémir» les plumitifs d'au-

jourd'hui. Ramuz vante Napoléon, «personnification moderne de la force»; il rejette «la folie des théories de l'égalité des hommes», «les morales absurdes» qui «nous condamnent à souffrir l'insulte d'autrui», «les théories imbéciles» qui «prétendent asservir nos personnalités soumises à la loi des majorités». Il vitupère le ramollissement, la faiblesse des mâles qu'«une existence pacifique atrophie et abrutit», «les peuples efféminés vautreés dans la fange de notre bien-être», «les âmes grises» et «les volontés décharnées».

En réaction à «une sensibilité niaise qui nous éteint», il prône «la lutte immense», «l'abandon de la morale compatissante»: «Que n'enseignent-ils pas (les hommes généreux, réd.) aux pauvres de la route et des chambres lépreuses la grande vérité: le monde est inégalement partagé en deux camps, les forts et les faibles, les uns faits pour servir, les autres faits pour être servis (...). Et surtout pas de vaine pitié pour les vaincus». Ramuz rêve d'«un Attila promenant parmi les foules prosternées son cheval caparaçonné de têtes humaines, un sourire surhumain dans les yeux».

Ces rêveries sont le fait d'un jeune adulte travaillé par les besoins du corps et fort peu confiant dans sa propre force créatrice. Ramuz souhaite réussir sa licence pour se prouver qu'il existe: «Je sens qu'un échec m'anéantirait».

Il n'est pas étonnant qu'en proie à ce désordre intérieur, Ramuz s'invente une identité malheureuse. Il s'affirme Suisse romand, par quoi il entend un mélange de Gaulois et de

Germain: «Je me sens étranger dans la littérature française (...). L'esprit français n'est pas le mien, n'est pas le nôtre, à nous Suisses romands (...). Notre tort est de résumer entre deux frontières ennemies les caractères des deux races. C'est notre malheur (...). La plupart des jeunes gens chez nous consomment leur jeunesse à hésiter entre le beau brouillard charmeur qui couvre les collines et le clair soleil sans mystère de la plaine».

En 1899, Ramuz peine à se situer. Bientôt, comme le notent avec justesse les éditeurs du *Journal*, il «penchera vers la latinité et défendra bientôt l'idée de la spécificité de chaque canton, s'opposant ainsi aux credo identitaires renvoyant à l'helvétisme».

Tourmenté par un sentiment d'infériorité, Ramuz n'a pas la force d'être heureux. Il commence à craindre le bonheur dont il condamne la fragilité: «Le bonheur passager m'effraie puisque le malheur le suit comme la nuit suit le jour».

Le 22 mai 1899, il assiste à un coucher de soleil splendide au-dessus d'un champ où un paysan fredonne un vieux psaume calviniste: «Et c'était un bizarre contraste que ce chant de deuil dans ce paysage d'allégresse». Mettant en évidence la tristesse humaine face à une nature indifférente et belle, il s'inspire ici du pessimiste Schopenhauer, et non de Nietzsche, lequel se réjouirait plutôt, quant à lui, d'entendre un air mozartien au milieu des ruines.

JACQUES PERRIN

## Louis XVI, une nouvelle biographie (suite)

### La révolution royale de 1787

Pour remédier aux finances désastreuses et supprimer les abus fiscaux dont souffre le pays, Louis adopte, avec son ministre Calonne, un plan de mesures. Il est prévu que ce plan sera exposé à une Assemblée de notables, désignés par le gouvernement (à l'inverse d'une Assemblée nationale élue par le peuple). On y prévoit la création d'assemblées provinciales réunies périodiquement pour s'occuper de la répartition des impôts, des questions de corvée, de voirie locale. Une deuxième mesure créait un impôt foncier uniforme sur l'ensemble du territoire, et mettait fin aux nombreux privilèges et exemptions. La troisième mesure visait à supprimer l'exception fiscale de l'Eglise, qui avait jusqu'ici le droit exclusif de verser une contribution volontaire qu'elle fixait elle-même. Une autre mesure encore portait sur le libre commerce des grains.

Louis annonce à son Conseil ses vues «pour le soulagement de son peuple, l'ordre des finances et la réformation de plusieurs abus». Avec sa simplicité, il confie à Calonne: «Je n'ai pas dormi de la nuit, mais c'est de plaisir!» Hélas, la communication est mal préparée, les notables craignent par-dessus tout un accroissement des impôts. Par la tactique des amendements multiples, ils finissent par faire retirer le projet et même renvoyer Calonne.

C'est un nouvel échec pour Louis, et l'origine d'une dépression à la mesure de la joie qui précédait. Cet échec a été l'un des grands drames de sa vie. Son caractère – faiblesse, hésitation extrême, indifférence, parfois silences incompréhensibles – prend à ce moment-là une dimension nouvelle, un ancrage plus profond. Il cherche la solitude, pleure parfois sur l'état du royaume, multiplie les parties de chasse, les excès de table.

### La prise de la Bastille

Le lendemain du 14 juillet, Louis reçoit à Versailles le récit de la prise des Invalides et de la Bastille, les cruautés de la foule et la défection des troupes. Cela ne fait que renforcer son rejet instinctif de la violence, son refus de verser le sang, qui allait dicter désormais ses choix de conduite devant l'adversité ou les menaces. Lors d'un Conseil improvisé, il refuse la suggestion du comte d'Artois de marcher sur Paris, et décide au contraire d'en éloigner les troupes! Il se rend ensuite à l'Assemblée nationale pour

faire taire les bruits laissant croire qu'il menaçait les députés: «Eh bien! C'est moi qui ne suis qu'un avec ma Nation, c'est moi qui me fie à vous! Aidez-moi en cette circonstance à assurer le salut de l'Etat; je l'attends de l'Assemblée nationale; le zèle des représentants de mon peuple, réunis pour le salut commun, m'en est un sûr garant; et, comptant sur la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles; je vous autorise, je vous invite même, à faire connaître mes dispositions à la capitale.»

Il prend les jours suivants la décision de se rendre à Paris, à l'Hôtel de Ville, foyer des mouvements révolutionnaires les plus populistes et les plus injurieux; il y va le 17 juillet. A la barrière de Chaillot, le maire lui remet les clés de la ville en faisant remarquer que Henri IV, quand il les reçut, avait reconquis son peuple; ici, le peuple a reconquis son roi. A l'Hôtel de Ville, on lui offre une énorme cocarde aux couleurs de Paris, bleu et rouge (avec un petit liseré blanc), nouvel emblème de la liberté, symbole de la Nation et de la Révolution. Louis l'accroche à son chapeau, puis doit se montrer ainsi aux fenêtres. Comme on voulait écarter la foule qui le pressait trop: «Laissez-les faire, dit-il; ils ne me veulent pas de mal; ils m'aiment bien». Et: «Mon peuple peut toujours compter sur mon amour». Du maire et des échevins, aucun ne s'agenouille pour prendre ses ordres. Rentré à Versailles, il répète plusieurs fois à sa famille: «Heureusement, il n'a pas coulé de sang, et je jure qu'il n'y aura jamais une goutte de sang français versé par mon ordre».

Le peuple, ainsi, s'habitue peu à peu à manquer de respect et de considération pour son roi, jusqu'à l'estimer, à la fin, indigne même du nom humain, et propre à l'extermination sans procès. Et lui, conscient de son impuissance à guider les événements qu'il pressentait, semblait se contenter de l'idée que le mal ne viendrait jamais de lui, et qu'il œuvrait toujours pour le bien de son peuple. Ainsi, des deux parts, un mécanisme (une fatalité?) s'était mis en marche et ne pouvait s'arrêter qu'après une catastrophe terrible.

### Les Droits de l'homme

Après la proclamation des droits de l'homme et du citoyen, l'Assemblée vote le texte d'une nouvelle

Constitution, dont nombre d'articles restent purement déclamatoires. Pis: ils entraîneraient des conséquences dangereuses s'ils étaient appliqués; c'est le cas notamment avec le Saint-Siège, à cause de la suppression des annates, redevances dues à Rome, et aussi avec les princes allemands possessionnés en Alsace, ce qui déclencherait une guerre avec l'Europe quelque deux ans et demi plus tard. Louis, monarque empirique, peu sensible aux grands principes philosophiques ou métaphysiques, jugea la Déclaration abstraite et vaine: «Je ne m'explique point sur votre Déclaration. Elle contient de très bonnes maximes propres à guider vos travaux, mais des principes susceptibles d'explications ou même d'interprétations différentes ne peuvent être justement appréciés et n'ont besoin de l'être qu'au moment où leur véritable sens est fixé par les lois auxquelles ils doivent servir de base». Remarques de politique tout à fait réalistes, mais en même temps on voit l'acquiescement possible aux décisions de l'Assemblée, et le parti de ne jamais s'y opposer jusqu'au bout.

On ressent la même faiblesse et indécision du roi, lors des journées où la populace envahit le château de Versailles, en octobre 1789, menace la vie de Marie-Antoinette, et ramène de force la famille royale à Paris. Louis s'est opposé à l'usage des armes, qu'il interdit à sa garde.

La nouvelle Constitution modifie les rapports du roi avec son peuple; désormais, la titulature fait du roi «le premier fonctionnaire héréditaire de la Nation», soumis aux volontés ou aux caprices de ses nouveaux maîtres, l'Assemblée et la plèbe parisienne. Une lettre secrète, envoyée par Louis au roi d'Espagne Charles IV son cousin, montre à la fois sa lucidité d'esprit et l'état d'angoisse qu'il vivait à la pensée d'assister à la ruine de la monarchie française: «Je me dois à moi-même, je dois à mes enfants, je dois à ma famille et à toute ma maison de ne pouvoir laisser avilir entre mes mains la dignité royale qu'une longue suite de siècles a confirmée dans ma dynastie. J'ai choisi Votre Majesté, comme chef de la seconde branche, pour déposer entre vos mains la protestation solennelle que j'élève contre tous les actes contraires à l'autorité royale qui m'ont été arrachés par la force depuis le 15 juillet de cette année».

En février 1790, Louis va prononcer un discours à l'Assemblée pour

rappeler la situation grave des finances et le danger de l'agitation générale des esprits. Il renouvelle aussi sa volonté de coopérer aux travaux de l'Assemblée, tout en insistant sur la nécessité d'un pouvoir exécutif fort. Comme on lui a préparé un fauteuil au même niveau que celui du président, il parle debout, forçant les députés à l'écouter debout.

A la fête de la Fédération, le roi doit se présenter avec sa famille et jurer, en tant que «roi des Français», le serment à la Nation.

### La crise religieuse

Elle est ouverte dès octobre 1789 par la nationalisation des biens de l'Eglise; ce sera le début de l'affaire des assignats, ouvrant la voie à la planche à billets et à une dévaluation qui atteindra des proportions gigantesques. Puis on suspend les vœux monastiques, puis les ordres et congrégations; on vote une Constitution civile du clergé, avec bouleversement complet de la structure de l'Eglise, des évêchés (qui passent de 135 à 83) et des paroisses, de l'élection des évêques (par le corps électoral du département, sans aucune référence à Rome) et des curés; les élus doivent prêter serment «à la Nation, à la Loi et au Roi». Et l'on demande à Louis d'apposer sa sanction au décret. Grave crise de conscience pour Louis. Il demande au pape son avis; après une longue attente de la réponse qui ne vient pas, et craignant de déclencher une guerre civile s'il refuse, il donne son accord. (Il en portera le remords jusqu'à sa mort, et il paraît qu'à notre époque encore, cette approbation reste un obstacle aux demandes de béatification qui sont projetées). Mais aussitôt le pape le blâme sévèrement. Louis est à nouveau déchiré entre deux fidélités, à son pays et à sa religion. Il renvoie son confesseur qui était un «joueur», mais n'a pas l'autorisation de communier, Pâques approchait, la faute était trop grave.

(A suivre...)

GEORGES PERRIN

## Un cuisinier vaudois décoré à Paris

La France est souvent considérée comme le pays par excellence de la gastronomie; cela ne l'empêche nullement de reconnaître les mérites de chefs cuisiniers étrangers, et d'un Vaudois en particulier. Philippe Rochat, de Crissier, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient en effet de recevoir à Paris l'insigne de Chevalier de l'Ordre national du Mérite pour le haut niveau de son art culinaire. Toutes nos félicitations

F. M.

## Ecole fédérale

La Berne fédérale s'empare sans tarder des pouvoirs scolaires que le vote du 21 mai lui a attribués. On sait que dans les cantons alémaniques, l'un des débats porte sur l'apprentissage des langues étrangères à l'école primaire: une ou deux? si c'est une seule, est-ce le français ou l'anglais?

Fort du plébiscite, le bailli scolaire – incarné pour le moment par la CDIP<sup>1</sup> –, dix jours à peine après le vote, a désormais tranché: une autre langue nationale en 3<sup>e</sup> année, et l'anglais en 5<sup>e</sup>. Tant pis pour Zurich et les cantons primitifs, qui avaient opté pour l'anglais précoce!

Mais les conséquences, en Suisse romande, sont immédiates: l'alle-

mand en 3<sup>e</sup>, ce qui se fait depuis bien quelques années, et l'anglais en 5<sup>e</sup>. Or aucun instituteur ni aucune institutrice de notre Canton n'est formé pour enseigner cette langue! D'où la réaction de la Société pédagogique vaudoise, qui aurait mieux fait de se battre contre les articles scolaires que de gémir sitôt après...

<sup>1</sup> Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, dont le secrétaire a toujours été fermement centralisateur. Sur l'ensemble de la question, voir le dossier de *L'Hebdo* du 8 juin.

YVES GERHARD

## L'église de Grandson restaurée

Les travaux de restauration de l'église de Grandson ont débuté en 2000, ils ont pris fin le mercredi 24 mai dernier. Toutefois, l'inauguration officielle n'aura lieu qu'en septembre à l'occasion des Journées du patrimoine. En même temps paraîtra un ouvrage richement illustré intitulé *L'église médiévale de Grandson, 900 ans de patrimoine religieux et artistique*, auquel ont contribué les différents acteurs (architectes, archéologues, historiens de l'art, photographes, pasteur) de cette longue et complexe restauration,

[L'ouvrage est en souscription jusqu'au 31 août pour le prix de 60 francs]

F. M.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch  
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch  
Imprimerie Beck, Lausanne

## Monuments d'Art et d'Histoire du Canton de Vaud Moudon

La société d'histoire de l'art en Suisse publie un nouveau volume consacré à Moudon. Cette collection, commencée en 1927, a d'abord révélé à ses lecteurs les trésors de Schwytz grâce aux travaux de Linus Birchler. En 1944 parut le premier volume pour la Suisse romande, la monographie de la cathédrale de Lausanne, par le Dr Eugène Bach. Charles Gilliard note que «le médecin apporte à l'étude de nos vieux monuments le même soin qu'à l'examen de ses malades; il les observe d'un œil perspicace, il sonde leur histoire; il lit en connaisseur ces livres de pierre». Neuchâtel fut ensuite présentée par Jean Courvoisier, Fribourg par Marcel Strub, la ville de Lausanne par Marcel Grandjean, enfin la ville de Morges par Paul Bissegger.

M<sup>me</sup> Monique Fontannaz, après nous avoir offert une remarquable publication sur les Cures vaudoises (BHV N° 84, 1986), nous fait maintenant le cadeau que constitue l'aboutissement de ses recherches patientes et minutieuses, nécessitant la lecture de plusieurs dizaines de milliers de pages manuscrites. La monographie de la ville de Moudon contient plus de 500 pages passionnantes, illustrées de nombreuses vues, photographies anciennes et nouvelles, ces dernières dues au talent de M. Claude Bornand.

L'ouvrage commence par un aperçu historique. Au Haut Moyen Age, Moudon était sous le contrôle de l'évêque de Lausanne, comme presque toutes les villes vaudoises d'origine romaine. Au XIII<sup>e</sup> siècle, la Maison de Savoie s'appropriâ la cité qui s'étendit rapidement, avec la construction de l'église Saint-Etienne et de trois hôpitaux. Dans ce contexte naquirent les Etats de Vaud, ces assemblées qui regroupaient, six à neuf fois par an, les délégués des villes dépendant immédiatement de la Savoie. La période bernoise fut marquée par une bonne administration et une politique avisée en matière de sécurité alimentaire. Le XVIII<sup>e</sup> siècle vit le développement de la bourgeoisie. Au Petit Conseil étaient représentés, sans discontinuer, les Tâcheron, les Trolliet, les Frossard, les Burnand... Au XIX<sup>e</sup>, grand succès pour les marchés et les foires. On comptait 38 auberges et cabarets. Une fabrique de chocolat poursuivait les activités de celle qui exportait déjà en 1762, jusqu'à Genève, des plaques marquées du M gothique. Allez découvrir au Musée du Vieux-Moudon les armoiries de la ville, tenues par une ravissante chouette qui nous fait de l'œil.

### Les nuls

Le nombre de suffrages récoltés par M<sup>me</sup> la conseillère fédérale Leuthard a fait l'objet de longues analyses médiatiques aussi savantes que sans importance. Le détail des bulletins qui n'ont pas plébiscité la nouvelle égérie nationale offre cependant une autre surprise: à côté de quelques bulletins blancs, on recense trois bulletins nuls.

Voilà qui est époustoufflant! Même parmi les élus les plus prestigieux de l'Helvétie, on recense plus de 1 % d'électeurs qui soit sont incapables de remplir correctement un bulletin de vote, soit ne peuvent se retenir d'apposer des commentaires inutiles ou déplacés sur tel ou telle candidat. Il y a vraiment des nuls partout!

C. C.

De nombreux plans aident le lecteur à assimiler les textes concernant le développement urbain. Le quartier du Château avec ses fortifications, comprenait une rue montante enserrant l'église Notre-Dame construite sans doute au XII<sup>e</sup> siècle et progressivement démolie à la Réforme. Puis s'ajoutèrent cinq bourgs dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les Moudonnois auront plaisir à connaître l'origine et l'évolution de leur quartier. Les archives donnent des renseignements sur la propreté des rues. Le nettoyage hebdomadaire se faisait en partie grâce au canal du moulin de la Grand-Rue dont on détournait l'eau le samedi soir. Il est aussi question des égouts, des lavoirs, et même des bains chauds ou étuves, pratique largement répandue au Moyen Age, alliant l'hygiène, la santé et l'agrément.

La description de l'église Saint-Etienne nous a vivement intéressés. C'est le plus important édifice gothique du canton après la cathédrale. Vu la qualité de ce sanctuaire construit vers 1280-1330, son concepteur doit avoir été un véritable créateur, connaissant divers chantiers européens. Il faisait sans doute partie des constructeurs savoyards formés au service du roi d'Angleterre en Pays de Galle. D'étroites relations existaient alors entre le Pays de Vaud savoyard et l'Angleterre. Un indice architectural parmi d'autres l'atteste: la forme de la grande fenêtre axiale du chœur s'apparente très clairement à celle de l'abbaye cistercienne de Valle Crucis en Pays de Galles. La cathédrale de Lausanne a certainement aussi joué un rôle précurseur. Moudon influencera ensuite la construction de l'église Notre-Dame de Romont, tout en participant d'un même courant que l'abbatiale de la Fille-Dieu, de l'église paroissiale de Payerne, de l'église Saint-Martin de Vevey.

Avant de pénétrer à l'intérieur de l'église Saint-Etienne, on remarquera la composition subtile de la rose, qui rappelle par son jeu géométrique, par ses trilobes savamment agencés, les remplages du cloître de l'abbaye d'Hauteville (FR).

Mais entrons. Asseyons-nous. Attendons que nos yeux s'habituent à la pénombre. Le sanctuaire présente une nef à trois vaisseaux, profonde de cinq travées. Sur les voûtes, on observera les Evangelistes, ainsi que quatre anges musiciens soufflant dans des trompettes à bannière savoyarde. Le chœur rectangulaire, de type cistercien, s'apparente à ceux de l'église paroissiale de Ville-neuve, des abbatiales de la Maigrange, de Bonnotet de Saint-Jean d'Aulps (Haute-Savoie). La clef de voûte du chœur représente l'Agneau portant l'étendard de la Résurrection, emblème traditionnel, mais d'une exécution particulièrement habile.

Les mélomanes trouveront dans ce livre une raison supplémentaire de venir à Moudon. En effet, après le cas particulier de l'orgue de la cathédrale de Lausanne de 1733, celui de Moudon est le premier de la quinzaine d'instruments installés en Pays de Vaud durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque cet instrument fut à nouveau toléré par l'Eglise réformée qui l'avait banni en 1536. C'est également le seul dont le matériel sonore a été en partie conservé. Une merveille du facteur français Adrien-Joseph Pottier, qui le termina en 1765. Le buffet classique, majestueux, possède un décor sculpté et

doré. Souhaitez-vous rêver un peu? Cette fois, fermez les yeux, ouvrez votre cœur à ces timbres qui pénètrent l'âme sans la froisser.

Les stalles sont la pièce maîtresse du mobilier de Saint-Etienne et parmi les plus belles de Suisse. Construites de 1499 à 1502 par Rodolphe Pottu, Peter et Mattelin Vuarser, elles possèdent des dorures sculptées d'apôtres et de prophètes. L'iconographie suit le schéma des stalles savoisiennes, qui veut que chacun des douze apôtres proclame l'un des douze articles du *Credo*; en alternance, douze prophètes présentent sur leur phylactère un des versets se rapportant au même thème. A la place de deux apôtres, on trouve à Moudon le Christ montrant ses plaies ainsi que Saint-Etienne. Autre particularité: des dais à baldaquins ondulés et richement décorés. Le visiteur curieux ne manquera pas d'observer les créatures ornant les miséricordes, taillées dans le chêne: carpe, crapaud, rat, tortue, chauve-souris, canards enlacés, bouquetin, et même un éléphant à deux trompes.

Parmi les édifices privés, quelques bâtiments ont pour caractéristiques communes une relative indépendance par rapport au tissu urbain environnant: ce sont les maisons seigneuriales de Vulliens-Carrouge, de Denezzy, de Rochefort, de Mézières, de Billens, de Loys de Villardin, de Bussy. Ah! Si nous pouvions toutes les visiter, nous découvririons des vestiges de chapiteaux du Moyen Age, des escaliers à vis, des salons élégants avec boiseries ou décorations peintes, des cheminées d'apparat, des poêles à catelles ornés de feuillages exubérants, de paysages forestiers peuplés d'animaux, des plafonds à panneaux raffinés, bref, des aménagements aristocratiques.

Les maisons bourgeoises de la rue du Château, au cachet médiéval, sont

bien dignes d'être répertoriées. La Maison Cerjat de Combremont attire le regard par son extraordinaire charpente à demi-croupes et à berceau saillant côté rue, supporté par un haut pilier de chêne daté de 1646, ainsi que deux caves du XIII<sup>e</sup> siècle. La Maison de la rue du Château 15 occupe une position clé dans la rue, en face de l'ancienne place de la Cour où se tenait la justice. Elle compte trois arcades du XV<sup>e</sup> siècle, dont l'une abrite l'escalier extérieur conduisant à la porte d'entrée.

La Maison Burnand, Grand-Rue 7, se distingue par la composition de sa façade à pilastres colossaux, et fait penser à l'Hôtel de Ville d'Yverdon. La Maison Clavel, rue Grenade 10, fut restaurée en 1996. La particularité de cet édifice réside dans les clefs sculptées des linteaux: quatre têtes masculines, à l'expressivité un peu mélancolique, symbolisent les saisons. La façade de la Maison Créaturaz, rue Grenade 28, compte parmi les plus originales de la ville. De style Louis XVI, en vogue à Moudon depuis 1800, son décor s'enrichit au fur et à mesure que l'on monte.

M<sup>me</sup> Fontannaz fournit de nombreuses indications précises et précieuses pour l'historien, l'architecte, le conservateur des monuments, le théologien. L'image de Moudon sortira sans conteste rafraîchie et purifiée par ce retour aux sources, qui devrait inciter à sauvegarder sans compromis les beaux édifices de la ville ancienne.

Cet ouvrage contient une somme de renseignements nouveaux et inédits sur notre patrimoine. Nous espérons qu'il puisse faire connaître au grand public les richesses souvent discrètes d'une contrée de la Broye. On y sent l'influence prépondérante des hommes attachés à leur terre et réceptifs à l'action spirituelle et civilisatrice de l'Eglise.

JACQUES RAMELET

## Le Coin du Ronchon

### Chocolat: le grand déballage

La chaleur rend-elle les journalistes rétifs au changement?

Elle croyait avoir fait un parcours sans faute. Une opération parfaitement dans le ton médiatique dominant. Elle avait présenté des formes et des couleurs résolument «novatrices», «décoiffantes», qui rompaient avec le conservatisme ambiant et marquaient la fin du chocolat de grand-papa. En vain. Depuis quelques semaines, les journalistes ne tarissent plus de critiques envers le fameux changement.

Il faut dire que nous sommes déjà en juillet, que l'enfer du foot devrait prochainement se terminer, que la guerre en Iran ne commencera probablement pas avant la rentrée, que les roches du Merapi et du Saint-Gothard semblent stables, que les rédactions cherchent donc quelques idées pour alimenter un feuilleton d'été et que le nom de Frigor vient tout naturellement à l'esprit lorsqu'on souffre de la canicule.

Remettons les choses à leur place. On accuse M<sup>me</sup> Nelly Wenger d'avoir créé, avec la complicité d'un architecte prédisposé à la nouveauté, de nouveaux emballages tellement laids qu'ils n'emballent pas les consommateurs et les découragent même d'acheter du chocolat. Le raisonnement ne tient guère si l'on

considère que les horribles emballages d'Expo.02 n'ont pas empêché des flots ininterrompus de visiteurs de se presser sur les arteploges.

Le second reproche concerne la quantité excessive de déchets laissée par ces nouveaux emballages. Une analyse globale de la situation montre pourtant que les décisions de M<sup>me</sup> Wenger seront favorables à l'environnement. On sait en effet que «Tridel», la nouvelle usine lausannoise d'incinération, reçoit actuellement trop peu de déchets indigènes pour alimenter correctement ses fours et que des semi-remorques chargées de sacs poubelles doivent venir régulièrement depuis l'Allemagne pour fournir un volume suffisant de matériaux à brûler. De ce point de vue, les monceaux de papier et de plastique qui protègent désormais nos plaques de chocolat permettront sans doute de renoncer à ces transports internationaux absurdes et polluants.

La perspective de voir tous ces vilains emballages périr par le feu n'offre-t-elle pas une conclusion morale à cette histoire?

LE RONCHON